



Comité de suivi

Audit Socio Organisationnel

Le comité de suivi de l'Audit Socio-organisationnel (ASO) s'est réuni pour la première fois le jeudi 13 septembre sous la présidence du Directeur général.

Composé de 23 personnes dont 10 de l'administration et 1 du cabinet « Capital Santé » il est piloté par Pascal Viné en personne.

Son objectif est de :

- Suivre l'élaboration du plan d'action en réponse aux résultats de l'ASO.
- Puis de suivre la mise en œuvre de ce plan d'action sur deux ans.

Dans un premier temps les résultats ASO seront présentés à tous les personnels de l'établissement suivant différentes modalités entre octobre et novembre 2012 (l'Alsace ouvrira le bal).

- Les représentants des personnels (droits privés et publics) siégeant dans les Instances Représentatives des Personnels (IRP) + les délégués des personnels seront réunies pour avoir cette communication.
- Puis ce sera le tour des codir territoriaux et d'agence.
- Enfin les Directeurs d'agences territoriales et les responsables d'unités de production seront chargés de démultiplier cette information auprès de tous les personnels de leur structure par le biais de plusieurs réunions (max 20 personnes).

Ces réunions seront organisées de la façon suivante : 1h de présentation des résultats de l'audit et 2h de débat pour valider, invalider, préciser les éléments de cet audit mais aussi pour dégager des propositions concrètes d'amélioration.

Ces contributions seront collectées puis remontées au niveau national où des groupes de travail thématiques vont être constitués.

Les thèmes restent très génériques :

- Valeurs de l'ONF
- Ressources Humaines
- Conditions de travail
- Management des personnes et des organisations.

Les groupes ne seront pas lâchés dans la nature, ils seront encadrés par le comité de suivi ASO à plusieurs reprises.

Le SNTF a oeuvré pour que la méthode utilisée soit construite autour de l'expression des ressentis collectés dans l'ASO, et que l'arbre des causes soit utilisé pour connaître en profondeur les vraies sources du mal (car chacun a sa propre vérité en la matière).

En objectivant au maximum la recherche de la source on doit permettre d'élaborer la réponse la plus juste.

Le SNTF a été suivi sur ce point, mais la vigilance restera le maître mot de notre action.

Le plan d'action, qui n'existe pas aujourd'hui et qui est donc à concevoir totalement, est attendu pour décembre (c'est un objectif très ambitieux quant on connaît l'ampleur de la tâche).

Le dispositif est défini et il sera donc déployé dans les jours à venir.

En marge de ce comité de pilotage le DG a livré deux informations importantes :

1. Le nouveau gouvernement a tranché : la feuille de route de l'ONF c'est le Contrat d'Objectif et de Performance 2016 (-700 postes) !!
2. Un travail conséquent, initié par le Président du Conseil d'Administration de l'ONF au printemps va occuper le devant de la scène : Il s'agit du modèle économique ONF. Ce dernier est performant quant le marché du bois est porteur, il est en danger quand les recettes bois ne sont pas au niveau attendu (pas vraiment un scoop).

Pour 2012, il semble que c'est 50 millions € qui manqueraient pour boucler le budget (baisse des recettes bois et conventionnelles) et le Ministère ne présente plus de garantie aujourd'hui.

Pour conclure, le Président normal reprend la copie du Président « bling-bling », en précisant même qu'il s'agit là d'une concession douloureuse de l'Etat dans un contexte Ministériel en plein marasme.

Nous avons bien proposé que l'ONF soit immédiatement rattaché à l'Education Nationale, mais il y a bien peu de chance que notre requête aboutisse !!

La suite d'ASO au prochain numéro !

Gilles Mailley au titre du SNPA était absent excusé pour cette 1^{ère} réunion

Stéphane RICHARD